

TOUCHE PAS À MON ASBL !

La liberté d'association est en danger. En effet, le gouvernement fédéral est en passe de supprimer la loi de 1921 sur les asbl. Considérant que la majorité d'entre elles ont une activité économique, il souhaite ne plus les différencier des sociétés commerciales et propose donc de les intégrer dans le droit classique des sociétés. La marchandisation en cours des soins de santé, de la culture ou de l'éducation trouvent son point d'orgue dans cette proposition inacceptable.

En Belgique, 60 000 associations sans but lucratif, portées par des milliers de travailleurs et des centaines de milliers de bénévoles, participent à la défense d'une société plus juste et plus humaine.

Alors que des multinationales largement bénéficiaires licencient à tour de bras, que le secteur marchand écrase avec cynisme les plus faibles et participe avec mépris à l'accroissement des inégalités sociales, ce gouvernement s'attaque une fois de plus à un secteur, déjà très malmené, qui participe pourtant avec force à la création de lien social et de solidarité.

Car qu'advient-il lorsque les activités comme la santé, la culture, l'enseignement, l'accompagnement social, les petits clubs sportifs... seront mis sur un pied d'égalité avec l'extraction minière, les banques et les usines qui assemblent les voitures ? C'est l'ensemble de la société qui en paiera le prix.

Si les associations ont de fait une activité économique, leur but n'est pas celui du profit, contrairement aux sociétés commerciales. Ne pas prendre en compte cette différence fondamentale et idéologique révèle une méconnaissance et un profond dédain pour l'investissement associatif. Et alors qu'aujourd'hui il est aisé pour chacun de créer une association, il faudra dès lors maîtriser un code des entreprises très complexe.

Dans une société toujours plus dure et plus aliénante, nous avons plus que jamais besoin d'un secteur associatif fort, différencié, porté par des citoyens engagés. C'est pourquoi, cette initiative doit être combattue. Nos valeurs, notre travail, notre engagement en dépendent.

**60 000 associations
sans but lucratif
participent à la
défense d'une
société plus juste
et plus humaine.**



**Christophe Cocu, secrétaire général de la Fédération
des maisons médicales.**